

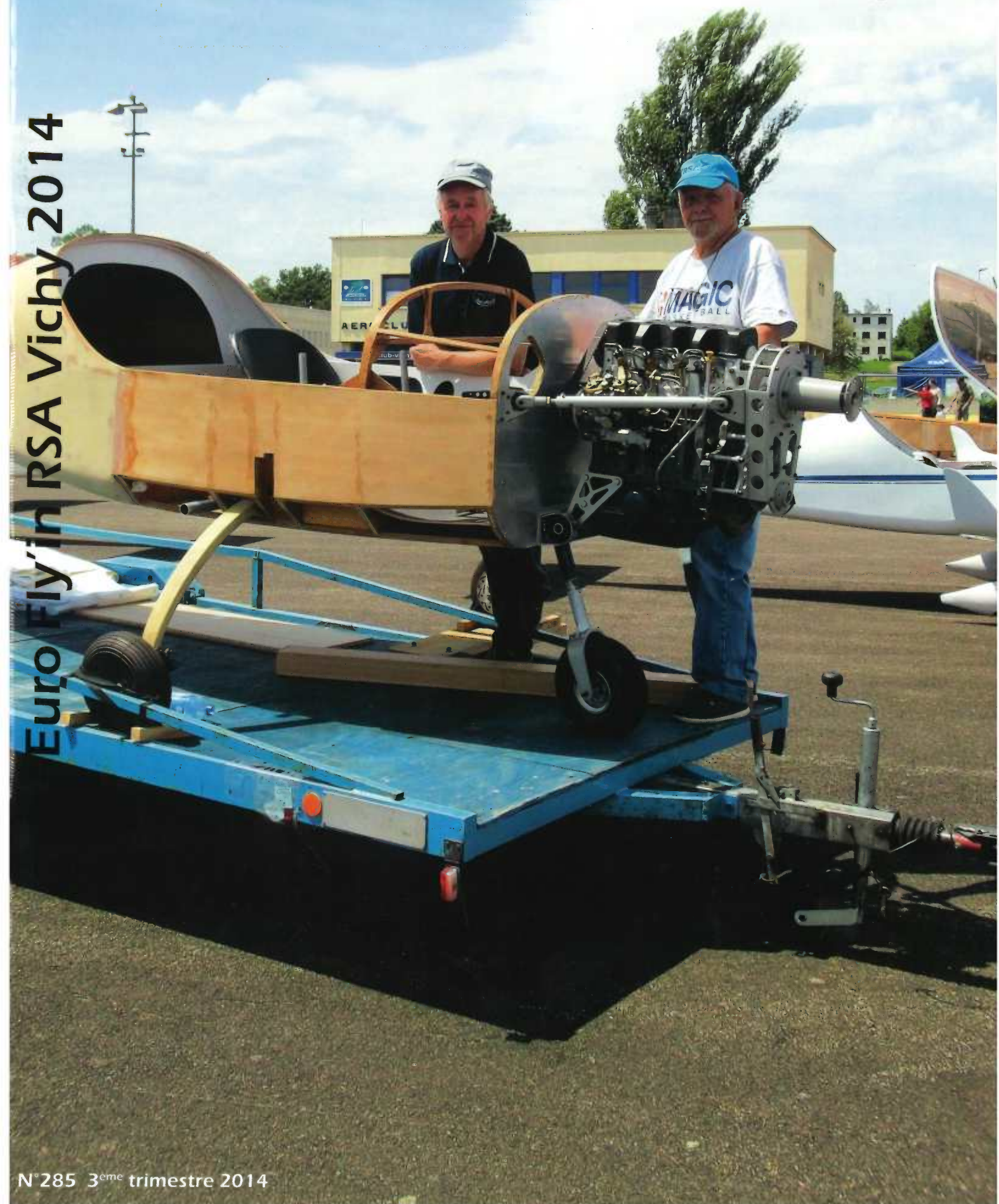


# Les Cahiers du RSA

Le magazine des Collectionneurs et des Constructeurs d'Aéronefs

ca

Euro Fly in RSA Vichy 2014





1995 pour environ 1750 cette année. Ceci n'est pas satisfaisant ! Plus de la moitié des pilotes volant sur avion CNRA et autres appareils sous certification restreinte nous ignorent, mais bénéficient de notre action. C'est inacceptable et même si nous avons peu ou pas de moyen de les contraindre, je souhaite que chacun d'entre nous fasse un effort de communication et de persuasion auprès de nos connaissances et voisins de hangar. Faites leur savoir que s'est grâce à notre action qu'ils peuvent continuer de voler et qu'ils doivent à minima le reconnaître et nous soutenir en adhérant à la Fédération RSA. Ceci pour deux raisons à minima : la première est qu'ils volent sur aéronefs de certification restreinte, la seconde est qu'ils peuvent profiter des services mis à leur disposition par la Fédération RSA.

### Adhésions et Abonnement :

Le RSA s'adapte et évolue en permanence vers une structure homogène avec celle des autres Fédérations.

Nos Cahiers du RSA deviennent un bulletin Fédéral associé aux cotisations. Désormais, à compter de décembre tous nos membres recevront les Cahiers du RSA.

Certains nous disent que nous ne sommes pas modernes et que l'époque des revues papier est derrière nous. Ce n'est pas notre point de vue et nous sommes fiers de cette revue qui constitue une vitrine de notre activité. Nous souhaitons l'intégrer complètement dans notre mode de fonctionnement et souhaitons l'utiliser au même titre que tous les autres outils de communication.

Ceci à une conséquence financière : Pour ceux qui étaient déjà abonnés, le montant de leur règlement diminuera légèrement, pour les autres il augmentera et nous ne pouvons faire autrement.

### Pour 2015 les cotisations seront les suivantes :

La cotisation avec Cahiers d'un Club RSA, entreprise à but lucratif, ou Club affilié sera de 150€

La cotisation avec Cahiers du membre d'un Club RSA sera de 70€ (Les membres du RSNNav sont de facto membre d'un Club RSA : le RSNNav)

La cotisation avec Cahiers d'un membre individuel (non affilié à une Club RSA) sera de 90€

La cotisation avec Cahiers d'un jeune de -25 ans sera de 10€ (promotion à l'attention de nos jeunes)

Création d'une cotisation sympathisant « les amis du RSA », avec abonnement aux cahiers à 40 € (non membre actifs, sans protection juridique).

Suite à ces modifications tarifaires de cotisations Je serai personnellement disponible sur mon email ou mon téléphone pour répondre à vos questions si cela est nécessaire.

### Le Rassemblement Euro Fly'in RSA à Vichy :

Le Rassemblement s'est raisonnablement bien passé, si l'on considère la météorologie médiocre de l'été dernier. Mais ce mauvais temps n'explique pas tout. Nos amis anglais sont venus en nombre, mais vous beaucoup moins...

Nous essayons de rendre le rassemblement attractif pour vous, avec des exposants, des conférences et des rencontres avec les concepteurs, les représentants des différentes commissions du RSA etc...

Naturellement certains points sont à améliorer, en particulier les présentations en vol du samedi ont perturbé certaines arrivées et nous serons vigilants à l'avenir pour ne pas reproduire ce désagrément.

### Assurances :

Depuis plus de 15 ans le RSA vous propose des assurances adaptées à nos risques.

Naturellement vous êtes libres de souscrire auprès d'autres compagnies, mais nous attirons votre attention sur les couvertures proposées par l'assurance Interfédérale, lesquelles sont adaptées à nos risques. Nous même et nos juristes, les négocions avec des clauses particulières et des montants adaptés.

Le non recours de l'assureur contre le signataire d'APRS en est un exemple, mais ce n'est qu'une des nombreuses clauses négociées par le RSA à notre profit.

Je vous laisse étudier ces conditions sur le site du Courtier des Fédérations d'Aviation membres de l'UFEGA : <http://www.air-assurances.com/federation.asp?id=50>

Nombre d'entre-nous souhaitent protéger leur machines par une garantie casse.

Le RSA et Air Courtage vous assurent les conditions exclusives les plus avantageuses du marché :

Sous réserve d'absence de sinistre au cours des 5 dernières années, avec un minimum de prime 560€, pour une limite à 3 pilotes.

Prime de :

2,5% de la valeur assurée si vous avez plus de 150h de vol.

2% de la valeur assurée si vous avez plus de 300h de vol.

1,7% de la valeur assurée si vous avez plus de 500h de vol.

Par exemple, pour une machine assurée pour 26600€, la prime serait de 532€ si vous avez plus de 300h de vol.

Autre point important : nous vous confirmons ne plus avoir de clause de limite d'âge, il en existait une à 75 ans, sur acceptation préalable, celle-ci a été supprimée.

### Réglementation :

Les bénévoles du RSA travaillent pour défendre nos libertés en concertation constructive avec notre Ministère de Tutelle : La DGAC.

Merci à Christian RAVEL, Dominique SIMON, Philippe VESSAIRE et tous ceux qui participent à ces réunions.

### Eoliennes:

Nous sollicitons des obligations de balisage encore plus adaptées ainsi que leurs règles d'implantations, afin de les rendre moins contraignantes pour nos aéronefs, en particulier, éviter celles-ci sous les couloirs RTBA. En effet lorsqu'elles sont situées sous le RTBA, nous n'avons plus guère d'espace pour passer sous ce réseau militaire.

*Refonte du BIA et du Certificat d'Appétude à l'Enseignement Aéronautique (CAEA).*

Le RSA très engagé dans la formation des jeunes, en particulier avec le Projet Pégase Jeunes, mais aussi par les constructions dans les Clubs, s'est investi dans la reconnaissance de la Construction comme un pilier de l'activité aéronautique à part entière.

*Réglementation des aéro-surfaces privées (Terrains et hydrobases privés):*

Nous apportons notre contribution à l'évolution de ces textes.

*Règlement médical des pilotes d'avions légers:*

Le RSA milite pour un allègement des critères.

**Simplifiez vous la vie (et aussi celle de nos bénévoles), renouvelez vos adhésions au RSA par internet.**

**Si possible, merci de régler par carte bancaire et non avec Paypal qui est couteux pour le RSA.**

Amicalement et au plaisir de vous rencontrer sur les terrains.

**Hédi Belage**

**Président du RSA**

hedi.belage@yahoo.fr

06 21 95 12 05



# Le mot des assurances

**A**ir Courtage Assurances étant quotidiennement sollicité, notre assureur a lancé une nouvelle offre spécialement élaborée pour les drones.

Christine GERVAIS souhaite savoir s'il est possible de diffuser une information à ce sujet qui peut intéresser vos lecteurs des Cahiers du RSA.

**Ci-dessous communiqué de presse :**

Nouveauté en matière d'assurances pour les Drones :

Même si le drone est en plein essor et fait la Une de notre actualité, il n'est pas facile de s'assurer pour les propriétaires et/ou exploitants de drones.

Air Courtage Assurances lance une nouvelle offre complète spécialement élaborée fonction des scénarios et des catégories garantissant, à un tarif compétitif, la Responsabilité Civile des drones, mais aussi les dommages matériels survenus accidentellement au drone et au matériel embarqué, le transport du drone, le vol et l'incendie.

**FLASH ASSURANCES RSA  
RENOUVELLEMENT 2015  
EXPIRATION DES ASSURANCES AU 31 DECEMBRE 2014 à minuit.**

Nous vous rappelons que toutes les garanties d'assurances que vous avez pu souscrire par l'intermédiaire du RSA auprès d'AIR COURTAGE ASSURANCES expireront de plein droit le 31 décembre 2014 à minuit.

Pour éviter de vous retrouver non assuré après cette date, l'ouverture de la saison 2015 (cotisation RSA + assurances AIR COURTAGE ASSURANCES) s'effectuera dès le 20/11/2014.

Pour une plus grande sérénité, n'oubliez donc pas d'anticiper !  
Astuce pour gagner du temps :

Afin d'éviter d'avoir à tout ressaisir d'une année sur l'autre, privilégiez le renouvellement de votre cotisation RSA et de votre assurance en ligne (paiement sécurisé) !

En attendant, continuez à voler en toute sécurité.

Devis en ligne sur :

[www.air-assurances.com](http://www.air-assurances.com)

ou par téléphone au 04 27 46 54 00 et tapez 3

Christine Gervais  
Air Courtage



**Qu'importe le support,  
pourvu qu'on ait l'ivresse....\***



\*A lire sans modération

[www.aviation-pilote.com](http://www.aviation-pilote.com)

**Aviation et Pilote**



**AIRSPORTS ASSURANCES**

GRUPE AIR COURTAGE

**AVION DE COLLECTION | CONSTRUCTION AMATEUR**

**Votre Courtier en  
Assurance Aéronautique**



**www.air-assurances.com**

rsa@air-assurances.com

Tél. +33 (0)4 74 46 34 83

Inscrit à l'Orias N°07 000679 ( [www.orias.fr](http://www.orias.fr) )

**JE VOLE, JE M'ASSURE ...**

- Pour les dommages que je peux causer aux autres
- Pour mes propres dommages corporels
- Pour les dommages matériels causés à mon avion

**Consultez-nous pour toutes vos assurances. (Assurance de prêt, Santé, Hangar, ...)**

